



Communiqué de presse

Luxembourg, le 6 décembre 2018

Secteur des transports de l'UE: une pierre angulaire de l'intégration européenne, mais des investissements à la traîne, estime la Cour des comptes européenne

Selon une nouvelle analyse panoramique de la Cour des comptes européenne, l'amélioration de la mobilité et des transports est l'une des clés de voûte de l'intégration européenne, mais la réduction des investissements dans les infrastructures de transport a retardé la modernisation du réseau de transport de l'UE. Les auditeurs estiment que l'UE a accompli des progrès dans le développement des infrastructures et l'ouverture du marché intérieur des transports, mais ils préviennent qu'elle devra relever six grands défis pour améliorer la mobilité sur son territoire, à savoir: adapter les objectifs et les priorités aux ressources, améliorer la planification, veiller à l'entretien des infrastructures et au respect des engagements pris, opérer un transfert modal du trafic routier, ainsi que garantir la valeur ajoutée européenne. L'analyse fournit en outre une vue d'ensemble et des informations clés concernant le secteur des transports dans l'UE, les besoins d'investissement dans les infrastructures et la disponibilité des fonds, ainsi qu'un état des lieux des cinq principaux modes de transport: routier, ferroviaire, aérien, fluvial et maritime.

Les transports ont une influence directe sur le quotidien de tous les citoyens de l'UE et sont un secteur stratégique de l'économie de l'Union, les services de transport étant la source d'environ 11 millions d'emplois. Le développement des infrastructures de transport de l'UE appelle un effort financier considérable. La Commission européenne estime que les investissements nécessaires dans ce domaine s'élèvent au total à environ 130 milliards d'euros par an, compte non tenu de l'entretien des infrastructures. Selon les estimations, le réseau transeuropéen de transport (RTE-T), un réseau multimodal intégré permettant le déplacement rapide et aisé des personnes et des marchandises dans l'ensemble de l'Union, devrait coûter quelque 500 milliards d'euros entre 2021 et 2030; si l'on y ajoute le coût du réseau global et des autres investissements, ce montant atteint près de 1 500 milliards d'euros.

La responsabilité du développement, du financement et de la construction des infrastructures de transport incombe principalement aux États membres. L'UE soutient la politique des transports au moyen d'une série d'instruments de financement, représentant un montant total de quelque 193 milliards d'euros pour la période 2007-2020. Les auditeurs signalent que le niveau de développement des infrastructures varie d'un pays de l'UE à l'autre, et que la qualité et la disponibilité des infrastructures sont encore insuffisantes sur certaines portions du territoire, notamment dans les régions de l'est. Compte tenu de la disponibilité limitée des fonds publics due à la crise économique de 2008, l'augmentation des investissements du

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'analyse panoramique adoptée par la Cour des comptes européenne.

L'analyse est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

secteur privé dans les infrastructures de transport stratégiques est considérée comme essentielle pour résorber le retard en la matière.

«L'UE et les États membres ont réalisé des progrès dans le développement des infrastructures, mais il leur reste beaucoup à faire pour relever les défis existants et futurs liés au secteur du transport», a déclaré Ladislav Balko, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'analyse. «La réduction des investissements dans les infrastructures de transport a retardé la modernisation du réseau de transport de l'UE, les niveaux moyens d'investissement s'établissant bien en-deçà des besoins.»

Le secteur est en outre responsable d'environ un quart des émissions de gaz à effet de serre et est en train de devenir l'un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs généraux de l'UE en matière de décarbonation, étant donné que les émissions liées aux transports sont reparties à la hausse après 2014. Des mesures visant à accélérer la décarbonation des transports ont déjà été proposées, relèvent les auditeurs.

Par ailleurs, l'automatisation, la numérisation et la mobilité partagée, qui connaissent une expansion rapide, sont susceptibles de rendre les systèmes de transport plus efficaces. Toutefois, les auditeurs soulignent que les technologies et formes de mobilité nouvelles posent aussi des défis en matière d'adéquation du cadre législatif, de protection de la vie privée, de sécurité, de responsabilité et de sécurité des données.

D'une manière générale, l'UE doit relever les six défis suivant qui se posent dans le secteur des transports:

- 1) définir des objectifs et priorités pertinents et réalisables, en adéquation avec les ressources disponibles;
- 2) mettre en place des outils coercitifs efficaces à l'échelle européenne afin de garantir que les décisions concernant les infrastructures prises par les États membres soient plus étroitement alignées sur ses priorités, en accordant une attention particulière aux tronçons transfrontaliers;
- 3) concentrer ses financements sur les priorités qui présentent la plus forte valeur ajoutée européenne;
- 4) améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets qu'elle finance;
- 5) veiller au bon entretien et à la durabilité des infrastructures de transport;
- 6) redoubler d'efforts pour que moins de marchandises soient transportées par route.

Remarques à l'intention des journalistes

Les analyses panoramiques sont des documents descriptifs et analytiques portant sur des domaines d'action vastes et complexes ou traitant de questions de gestion. La Cour des comptes européenne y exploite les connaissances et expériences qu'elle a acquises sur un sujet donné, souvent en adoptant une approche transversale. Elles s'appuient donc largement sur des informations accessibles au public.

Dans cette analyse, les auditeurs se penchent sur les investissements dans les infrastructures financés sur le budget de l'UE et présentent des thèmes transversaux récemment examinés dans le cadre d'audits consacrés à des questions en rapport avec la mobilité et les transports. Ils s'appuient également sur les

rapports d'autres institutions supérieures de contrôle, ainsi que sur des données et documents stratégiques de l'UE.

L'analyse panoramique «Défis à relever pour un secteur européen des transports performant» de la Cour est disponible sur son site web (eca.europa.eu) dans 23 langues de l'UE.